



SALTO YOUTH Good Practices Newsletter

Les femmes et le genre

Institutions

Les Nations Unies et la CEDAW

L'implication des Nations Unies dans la défense de la cause des femmes a débuté par la signature de la Charte des Nations Unies à San Francisco en 1945. Son préambule déclarait sa foi « ...dans les droits uniques des hommes et des femmes et de toutes les nations, grandes ou petites... » La **Convention sur l'Élimination de Toutes les Formes de Discrimination à l'Égard des Femmes (CEDAW)**, adoptée en 1979 par l'Assemblée Générale des Nations Unies, est souvent décrite comme étant **une déclaration internationale des droits des femmes**. Composée d'un préambule et de 30 articles, elle définit ce qui constitue une discrimination à l'égard des femmes et établit un programme d'action nationale visant à mettre un terme à cette discrimination. Selon le texte de la Convention, « ...l'expression « discrimination à l'égard des femmes » vise toute distinction, exclusion ou restriction fondée sur le sexe qui a pour effet ou pour but de compromettre ou de détruire la reconnaissance, la jouissance ou l'exercice par les femmes, quel que soit leur état matrimonial, sur la base de l'égalité de l'homme et de la femme, des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans les domaines politique, économique, social, culturel et civil ou dans tout autre domaine. » Le texte intégral est disponible en plusieurs langues sur : www.un.org/womenwatch/daw/cedaw/

Organisation Mondiale de la Santé – Département Genre, Femmes et Santé (GWH)

Le GWH attire l'attention sur les manières dont les **différences biologiques et sociales** entre les hommes et les femmes affectent leur santé et sur les mesures nécessaires pour assurer l'égalité des unes et des autres en matière de santé. L'objectif premier du GWH est de promouvoir l'inclusion de considérations de genre dans le travail de l'OMS en collaborant avec d'autres services ainsi qu'avec des bureaux régionaux et nationaux. Il vise à accroître la prise de connaissance des questions de genre en dirigeant des recherches et des formations et en diffusant des informations sur la manière dont les facteurs socio-culturels et la discrimination peuvent affecter la santé. www.who.int/gender/fr/

“Pour la défense des droits des femmes” – Maghreb

Global Rights conduit des **programmes de défense des droits des femmes** par le biais de partenariats avec des groupes locaux en Algérie, au Maroc, en Tunisie et au Yémen. En Algérie, en Tunisie et au Maroc Global Rights encourage les hommes de loi qui défendent les droits de la femme à avoir recours à des stratégies juridiques créatives, il mène un programme d'éducation destiné à informer les femmes sur leurs droits et il renforce la capacité des hommes et des femmes à résister à la montée de l'extrémisme religieux. www.globalrights.org/site/PageServer?pagename=www_mid_mideast

Le Conseil de l'Europe

Le Conseil de l'Europe s'efforce de lutter contre tout ce qui peut entraver la liberté des femmes et porter atteinte à leur dignité (par exemple la violence contre les femmes ou la traite d'êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle), de faire disparaître la discrimination sexuelle et de promouvoir une représentation équilibrée de l'homme et de la femme dans la vie politique et publique. www.coe.int/T/E/Human_Rights/Equality/

Rapports / Publications

Rapport: Genre et sport

Ce document publié en 2005 par la “Direction du développement et de la coopération” (DDC) Suisse propose **une approche intéressante sur le rôle des femmes dans le sport**.

Genre & sport http://162.23.39.120/dezaweb/ressources/resource_fr_63847.pdf (FR)

Gender & sport http://162.23.39.120/dezaweb/ressources/resource_en_63847.pdf (EN)

Genero & deporte http://162.23.39.120/dezaweb/ressources/resource_es_63847.pdf (SP)

Fiches de conseil sur l'égalité homme - femme (site Web de l'OCDE)

Ces Fiches sont des outils de référence commodes et sérieux destinés aux experts et autres professionnels œuvrant pour l'égalité entre hommes et femmes. Elles ont été conçues pour fournir des informations indispensables sur les raisons pour lesquelles l'égalité entre hommes et femmes est un paramètre majeur de toutes les activités liées au développement.

www.oecd.org/document/34/0,2340,fr_2649_34541_1896290_1_1_1_1,00.html

Boîte à outils: « Intégrer l'égalité homme – femme dans la coopération pour le développement de l'EU »

Cet outil mis au point par **Europe-Aid** comprend quatre parties : un manuel sur les concepts et méthodes destinés à promouvoir l'égalité homme – femme; les zones de priorité de l'EU en matière de coopération pour le développement; les aspects d'analyse des genres, un glossaire des termes relatifs au genre, au développement et au fonctionnement de la notion de genre ; et enfin une liste contenant des informations diverses, dont des contacts et des réseaux. Bien que son public soit composé principalement du personnel de l'EU qui travaille dans le secteur de la coopération pour le développement, cette boîte sert aussi aux partenaires nationaux (gouvernementaux et non-gouvernementaux) ainsi qu'aux donateurs et aux professionnels du développement. http://europa.eu.int/comm/europeaid/projects/gender/toolkit_en.htm

Rapport: Genre et conflits armés

« Les conflits armés nuisent aux hommes et aux femmes et entraîne des conséquences différentes selon le genre, surtout pour les femmes, qui ne sont pas toujours prises en considération par les logiques, aveugles au genre, du conflit et de la reconstruction. L'inégalité entre hommes et femmes est le reflet des conflits d'intérêt présents au sein des structures sociales pré-existantes aux conflits et qui sont exacerbés par les conflits armés et leurs conséquences. L'acceptation des stéréotypes est l'une des raisons principales pour lesquelles cet aveuglement persiste. » Depuis 1992 Bridge soutient les efforts de prise en compte du «genre» en établissant des liens entre la théorie, la politique et la pratique. De nombreuses autres ressources, articles et éléments d'information, sont disponibles en ligne.

www.bridge.ids.ac.uk/reports/CEP-Conflict-Report.pdf

Article : Les femmes et le handicap – une analyse croisée - (version française uniquement)

Le handicap n'est pas perçu de la même manière selon que la personne handicapée est un homme ou une femme. Les perceptions et leurs conséquences diffèrent, ce qui appelle une attention particulière. La question des **femmes handicapées** est directement liée à celle de leur place dans la société et à toute forme de reconnaissance. Une place qui n'évoluera pas sans un changement d'approche et de comportement.

www.handicap-international.org/le-handicap-dans-le-monde/dossiers/femme-et-handicap/index.html?cHash=a5efd95a3f

Site Web: WeAVE

WeAVE est un réseau pour étudiants, doctorants, chercheurs et jeunes enseignants qui se consacrent à l'**étude du genre** et des femmes européennes. Son objectif principal est de réunir tous ceux qui étudient le genre et les droits des femmes pour qu'ils débattent et partagent de très nombreuses informations relatives à la condition féminine. Le site fournit une plate-forme de ce type puisqu'il renferme un forum avec salles de discussion ainsi qu'un « chat room » réservé aux adhérents. Un outil permet aux membres de rechercher les autres adhérents susceptibles d'être intéressés par tel ou tel domaine d'étude. Il est maintenant possible de s'inscrire sur la page d'accueil du site. www.weave-network.eu

Publications: Centre for Development and Population Activities

Le CEDPA est une organisation à but non lucratif, reconnue dans le monde entier, qui améliore la condition des femmes et des jeunes filles dans les pays en développement. Il travaille main dans la main avec les femmes qui occupent des postes de décideurs, avec les partenaires locaux et avec les organisations nationales et internationales dans le but de **donner aux femmes les outils dont elles ont besoin pour améliorer leurs conditions de vie ainsi que celles de leur famille et de leur communauté.** www.cedpa.org/section/publications

Publications: Conseil de l'Europe (à vendre)

Questions de citoyenneté: participation des jeunes femmes et des minorités aux projets EuroMed jeunesse (2006).

Ce rapport présente un séminaire de formation sur la participation des femmes et des minorités aux projets Euro-Med jeunesse. Ces thèmes jouent un rôle primordial dans les relations entre les pays européens et méditerranéens car ils sont souvent responsables de malentendus ou encore l'expression de phobies et de préjugés. http://book.coe.int/EN/ficheouvrage.php?PAGEID=36&lang=EN&produit_aliasid=2091

Les jeunes femmes victimes de la violence en Europe (2002). Ce séminaire a réuni des animateurs de groupes de jeunes, des acteurs de projets ainsi que d'autres professionnels et des bénévoles soucieux de contribuer à la défense de quelques principes majeurs : partager les expériences et les méthodes de lutte contre la violence dont sont victimes les jeunes femmes dans toute l'Europe, définir des stratégies pédagogiques et sociales afin de traiter la question au niveau européen, et enfin souligner la nécessité de combattre ces violations récurrentes de la dignité humaine par des moyens juridiques et pédagogiques. http://book.coe.int/EN/ficheouvrage.php?PAGEID=36&lang=EN&produit_aliasid=1755

Séminaire de formation: « La place et le rôle des femmes dans EuroMed » (Espagne, du 18 au 26 novembre 2006)

Ce séminaire visait à réduire la fracture entre les situations de droit et de fait des femmes dans le contexte euro-méditerranéen : il a fourni un tableau précis des initiatives gouvernementales, tant au niveau international (CEDAW, Plate-forme d'action de Beijing) qu'à un niveau plus spécifiquement euro-méditerranéen (Déclaration de Barcelone), en vue de partager les réalités et d'éliminer les stéréotypes. De plus il a établi des cadres permettant un échange de bonnes pratiques dans la recherche quotidienne de l'égalité des sexes et contribué au transfert effectif d'expériences entre les pays de l'UE et les pays Meda en faisant ressortir les points communs (et les différences supposées) des contextes économique, religieux et culturel de ces deux zones géographiques. Il a fourni aux participants des informations et des contacts utiles pour les futurs projets EuroMed dans le but de favoriser un résultat positif des formations (c'est un reportage à utiliser comme un outil). Un objectif supplémentaire a été de contribuer à renforcer la compétence des participants à un niveau interculturel en matière de questions féminines dans la zone EuroMed.

www.salto-youth.net/teuromedwomen/

